



La diversité : une valeur ajoutée

Guide

pour l'élaboration d'une politique d'intégration
des enfants de nouveaux arrivants et de gestion
de la diversité dans les services de garde éducatifs

*Pour favoriser la participation
de tous à l'essor du Québec*



RÉDACTION

Direction générale des politiques, ministère de la Famille
Direction générale des services de garde éducatifs à l'enfance, ministère de la Famille
Direction générale des opérations régionales, ministère de la Famille

CONCEPTION ET RÉALISATION INFOGRAPHIQUE

Direction des communications, ministère de la Famille

COLLABORATION

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en communiquant avec les directions régionales du ministère de la Famille
<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/pour-nous-joindre/Pages/obtenir-soutien.aspx>

CONSULTATION WEB DU DOCUMENT

Ce document est accessible dans le site du ministère de la Famille
www.mfa.gouv.qc.ca

ISBN 978-2-550-61335-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

© Gouvernement du Québec

IMPORTANT

Les renseignements et les références contenus dans ce document étaient à jour en avril 2013 et ne remplacent en rien les textes de loi, énoncés politiques ou programmes officiels.



La diversité : une valeur ajoutée

Guide

pour l'élaboration d'une politique d'intégration
des enfants de nouveaux arrivants et de gestion
de la diversité dans les services de garde éducatifs

*Pour favoriser la participation
de tous à l'essor du Québec*





Table des matières

Introduction.....	3
1. Les communautés culturelles au Québec en bref.....	4
2. Le rôle des services de garde éducatifs en matière d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité.....	5
3. Les valeurs communes du Québec.....	6
4. Contenu d'une politique d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs.....	8
5. Quelques exemples de moyens d'action favorables à l'intégration des enfants de nouveaux arrivants et à la gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs.....	11
Conclusion.....	13





Introduction

Ce guide s'inscrit à l'intérieur d'une approche globale et concertée visant l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise, plus particulièrement celle de leurs enfants dans les services de garde éducatifs.

Il s'adresse aux prestataires de services de garde éducatifs : centres de la petite enfance (CPE), garderies et responsables d'un service de garde (RSG) en milieu familial. Par conséquent, il est destiné aux gestionnaires de ces services, aux membres des conseils d'administration et des comités de parents ainsi qu'à l'ensemble du personnel.

Le ministère de la Famille veut ainsi sensibiliser les services de garde éducatifs à l'importance de leur rôle en matière d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs et les soutenir dans cette démarche conformément à son engagement inscrit dans le Plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec 2008-2013, intitulé *La diversité : une valeur ajoutée*. Une telle approche s'articule autour de trois grandes orientations gouvernementales, soit :

- de reconnaître et contrer les préjugés et la discrimination;
- de renouveler les pratiques;
- de coordonner les efforts pour assurer la cohérence et la complémentarité des actions afin de lutter contre les préjugés et la discrimination.

Pour en savoir plus

Politique et plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, tous deux intitulés *La diversité : une valeur ajoutée*

www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/lutte-discrimination/diversite-valeur-ajoutee.html





1. Les communautés culturelles au Québec en bref

Depuis quelques décennies, la société québécoise se diversifie et elle compte aujourd'hui des membres de plus d'une centaine de communautés culturelles. Ces personnes, nées ici ou à l'étranger, contribuent au développement démographique, social, économique et culturel de la société. Les niveaux d'immigration au Québec ont connu une hausse progressive dans les dernières années et ils demeureront vraisemblablement élevés au cours des prochaines années.

La population québécoise est, et sera, de plus en plus diversifiée. Jusqu'à la fin des années 60, la très grande majorité des nouveaux arrivants étaient originaires d'Europe et d'Amérique du Nord. Par la suite, ils sont venus surtout d'Asie, des Antilles, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Aujourd'hui, on observe que les personnes admises au Québec viennent de plus en plus des pays arabophones du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, des pays d'Asie du Sud-Est ainsi que des pays des Antilles et d'Amérique centrale. De ce fait, les enfants de nouveaux arrivants accueillis en services de garde éducatifs sont issus de diverses communautés culturelles dont la provenance varie et au sein desquelles une diversité de valeurs existe en raison de l'éducation, de l'appartenance religieuse, du bagage professionnel et de la participation sociale ¹.

Certains services de garde affichent un fort taux de clientèles immigrantes et des communautés culturelles; les langues maternelles et les croyances religieuses y sont variées; d'autres présentent une relative homogénéité. Le personnel est donc appelé à se familiariser avec les codes culturels de plusieurs communautés, alors que pour d'autres services de garde éducatifs, cette situation est moins représentative de leur quotidien. De plus, il importe de préciser que plusieurs personnes perçues comme immigrantes appartiennent à des familles installées au Québec depuis deux ou trois générations, voire davantage, et qu'elles sont bien intégrées au Québec. Le présent guide se penche toutefois, plus précisément, sur le rôle des services de garde auprès des enfants des parents nouvellement établis au Québec.

Pour en savoir plus

Recherches et statistiques sur l'immigration

www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/etudes-recherches.html

Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration Au Québec pour bâtir ensemble

www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf

Plan stratégique 2012-2016 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

www.micc.gouv.qc.ca/fr/planification/plan-strategique.html

Planification pluriannuelle de l'immigration

www.micc.gouv.qc.ca/fr/planification/planification-pluriannuelle.html

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008), *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, p. 19.



2. Le rôle des services de garde éducatifs en matière d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité

Les services de garde éducatifs constituent un lieu d'accueil pour nombre d'enfants de nouveaux arrivants au Québec. Ils représentent pour les enfants, comme pour les parents, un lieu d'adaptation et d'intégration à la société québécoise. Pour certains enfants et leurs parents, c'est là qu'ils établiront leurs premiers contacts avec la société d'accueil et d'autres enfants issus de divers groupes ethniques et sociaux.

Dans un environnement pluriethnique, le service de garde éducatif est, en effet, un milieu privilégié de socialisation de l'enfant nouvellement établi au Québec, de familiarisation avec la langue française et les codes culturels de la société québécoise, facilitant ainsi son passage au préscolaire et favorisant sa réussite scolaire. La création d'un environnement accueillant et inclusif, tout en favorisant l'intégration de l'enfant de nouveaux arrivants, facilite également le rapprochement interculturel et la connaissance de l'autre dans une perspective de gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs. Une intégration et une gestion de la diversité réussies supposent cependant que le personnel développe les compétences nécessaires pour les favoriser pleinement.

On entend par intégration, un processus d'adaptation à long terme qui suppose, une fois achevé, l'acceptation de références à l'identité culturelle de la société d'accueil. Le processus d'intégration n'est achevé que lorsque les nouveaux arrivants participent pleinement à l'ensemble de la vie collective de la société d'accueil et ont développé un sentiment d'appartenance à son égard². Cela suppose que les enfants des familles immigrantes, nouvellement établies au Québec, ne sont qu'au début de leur processus d'intégration, d'où le rôle majeur des services de garde éducatifs. La gestion de la diversité, dans les services de garde éducatifs, permet de créer un milieu inclusif et d'offrir des services adaptés à une clientèle diversifiée sur le plan social et culturel³.

Pour soutenir les services de garde éducatifs dans ces rôles d'intégration et de gestion de la diversité, une multitude de ressources existent au Québec. Parmi celles-ci, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est un des partenaires-clés dont la mission est de promouvoir l'immigration, de sélectionner des personnes immigrantes et de favoriser leur intégration au sein d'une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel.

En s'adressant à l'un ou l'autre des services d'Immigration-Québec, les services de garde éducatifs seront dirigés au bon endroit pour répondre à leurs besoins d'information. Plusieurs ressources communautaires locales sont également disponibles pour répondre aux besoins des familles nouvellement établies au Québec.

2. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1998), *Une école d'avenir : Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, Ministère de l'Éducation, Québec, 42 p.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008), *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, p. 22.



Pour en savoir plus

Programme éducatif des services de garde du Québec Accueillir la petite enfance
www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif

Section destinée aux parents

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents

Réussite scolaire

www.mels.gouv.qc.ca/sections/reussitescolaire

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.html

Guide Apprendre le Québec destiné aux nouveaux arrivants

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/apprendre-quebec.html



3. Les valeurs communes du Québec

Une intégration réussie des enfants de nouveaux arrivants commence par l'adhésion à des valeurs communes. Ces valeurs ne sont pas exclusives au Québec et sont, de façon générale, partagées par l'ensemble des pays de tradition démocratique. Elles se trouvent dans toutes les sphères de la société québécoise et notamment dans la sphère publique. C'est à partir de ces valeurs, promues par le gouvernement du Québec, que le Ministère établit ses relations avec les parents et les services de garde éducatifs. D'où l'importance de les faire connaître, de les partager et de les respecter pour renforcer l'action du gouvernement auprès des nouveaux arrivants en cette matière.

Au Québec : parler français, une nécessité⁴

La société québécoise est régie par la Charte de la langue française qui fait du français la langue officielle du Québec. Le français est la langue des institutions publiques et la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

Le Québec : une société libre et démocratique

Le système politique du Québec repose sur la liberté d'expression et le droit à l'égalité des personnes ainsi que sur la participation des citoyennes et des citoyens à des associations, à des partis politiques et à des instances administratives, comme les conseils d'administration.

Les citoyennes et les citoyens peuvent présenter leur candidature lors d'une élection et ont droit d'y voter. Ils élisent leurs représentantes et représentants à tous les ordres de gouvernement. Lorsque l'État entend légiférer, les citoyennes et les citoyens sont généralement invités à prendre part à des consultations afin d'exprimer leur point de vue sur des questions d'intérêt public.

LE QUÉBEC TIENT À PRÉSERVER ET À PROMOUVOIR SA LANGUE OFFICIELLE. LE FRANÇAIS REPRÉSENTE NON SEULEMENT UN INSTRUMENT DE COMMUNICATION ESSENTIEL, MAIS AUSSI UN SYMBOLE COMMUN D'APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.

LE PERSONNEL ÉDUCATIF EN SERVICES DE GARDE JOUE UN RÔLE IMPORTANT EN AIDANT LES ENFANTS NOUVELLEMENT ARRIVÉS AU QUÉBEC À SE FAMILIARISER AVEC LA LANGUE FRANÇAISE.

LA LIBERTÉ D'AVOIR DES OPINIONS DIFFÉRENTES ET DE LES EXPRIMER.

LA PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE EST ENCOURAGÉE. ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DU COMITÉ DE PARENTS DE SON SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EST UN EXEMPLE DE PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE. CECI FAVORISE L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS À LA SOCIÉTÉ.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008), *Pour enrichir le Québec. Affirmer les valeurs communes de la société québécoise*, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, 12 p.

L'expression de comportements haineux, qu'ils soient de nature politique, religieuse ou ethnique, n'est pas tolérée. La société québécoise favorise la résolution des conflits par la négociation.

Le Québec : une société riche de sa diversité

Le Québec se diversifie. La majorité francophone, les anglophones et les Autochtones cohabitent avec des gens d'origines et de cultures diverses venus de partout dans le monde.

Le Québec encourage l'échange entre les cultures et le rapprochement entre les communautés, et reconnaît l'enrichissement que constitue la diversité. Par ailleurs, toutes et tous peuvent choisir librement leur style de vie, leurs opinions ou leur religion, et ce, dans le respect des droits d'autrui. Les rapports entre les personnes s'instaurent avec respect et tolérance dans un climat d'entente.

Le Québec : une société reposant sur la primauté du droit

Le Québec est une société démocratique basée sur la primauté du droit. Toutes les personnes sont égales en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi. Elles doivent respecter toutes les lois quelles que soient leurs convictions. Il est interdit de faire de la discrimination entre les personnes sur la base des motifs indiqués dans la Charte des droits et libertés de la personne.

À cet égard, l'obligation d'accommodement raisonnable découle du droit à l'égalité et s'applique dans une situation de discrimination. Elle consiste à aménager une norme ou une pratique de portée universelle en accordant un traitement différentiel à une personne, qui autrement, serait pénalisée par l'application de cette norme. Toutefois, si l'accommodement suppose une contrainte excessive pour l'organisme, il n'y a pas d'obligation d'accommodement.

Au Québec : les pouvoirs politiques et religieux sont séparés

Les décisions et les actions de l'État sont indépendantes des pouvoirs religieux.

Au Québec : les femmes et les hommes ont les mêmes droits

Les femmes et les hommes sont égaux. Ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations.

Les responsabilités des parents envers leurs enfants sont les mêmes.

Au Québec : l'exercice des droits et libertés de la personne se fait dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général

Les libertés et les droits fondamentaux s'exercent dans le respect des droits et libertés d'autrui, de l'ordre public, du bien-être général des citoyennes et des citoyens et des valeurs démocratiques du Québec. L'usage de la violence est interdit.

En somme, les Québécoises et les Québécois attachent beaucoup d'importance au maintien d'un climat favorisant la liberté d'expression, le droit à l'égalité entre les personnes et le respect des différences. Ces valeurs et les lois de la société québécoise font consensus et assurent à chaque personne le droit, entre autres, de s'exprimer et de choisir librement son style de vie, ses opinions et sa religion.

IL IMPORTE D'ÉVEILLER LES ENFANTS AU RESPECT, À LA TOLÉRANCE ET À L'ACCEPTATION DE LA DIFFÉRENCE, EN DÉSAPROUVANT, PAR EXEMPLE, LES INJURES OU LES MOQUERIES À PROPOS DES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES D'UN AUTRE ENFANT.

L'OUVERTURE À L'AUTRE PASSE PAR DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES QUI DÉNOTENT UNE SENSIBILITÉ À LA DIVERSITÉ CULTURELLE.

L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS FAVORISANT L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE EST ENCOURAGÉE (REPAS COMMUNAUTAIRES, FÊTES THÉMATIQUES, ...).

DANS UN SERVICE DE GARDE, DEUX ENFANTS SONT ALLERGIQUES À CERTAINS ALIMENTS ET UN AUTRE A UNE RESTRICTION ALIMENTAIRE POUR RAISON RELIGIEUSE. LE SERVICE DE GARDE DÉCIDE DE CHANGER LES ÉTAPES DE FABRICATION DE SA SAUCE À SPAGHETTI. AVANT DE METTRE LES ALIMENTS QUI POSENT PROBLÈME, LE CUISINIER RETIENT TROIS PORTIONS QU'IL DESTINERA AUX TROIS ENFANTS. LA PORTION DE PROTÉINES SERA COMBLÉE, PAR EXEMPLE, PAR L'AJOUT, DANS L'ASSIETTE DES ENFANTS, D'UN MORCEAU DE FROMAGE.

L'ÉTAT QUÉBÉCOIS A DÉCONFESSIONNALISÉ SON SYSTÈME SCOLAIRE. L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CONFESSIONNEL NE FAIT PAS PARTIE DU PROGRAMME DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.

LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE A ÉMIS UNE DIRECTIVE AFIN DE PROMOUVOIR DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET DES GARDERIES SUBVENTIONNÉES EXEMPTS D'ACTIVITÉS AYANT POUR OBJECTIF L'APPRENTISSAGE D'UNE CROYANCE, D'UN DOGME OU DE LA PRATIQUE D'UNE RELIGION PARTICULIÈRE.

LES CONGÉS PARENTAUX LORS DE LA NAISSANCE DES ENFANTS SONT ACCESSIBLES AUX FEMMES ET AUX HOMMES.

LE PERSONNEL ÉDUCATIF VISE NOTAMMENT À PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS, EN PARTICULIER EN LUTTANT CONTRE LES STÉRÉOTYPES SEXUELS ET SEXISTES.

LE BIEN COMMUN DOIT GUIDER LES DÉCISIONS. PAR CONSÉQUENT, LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SONT À L'ÉCOUTE DES DIVERS POINTS DE VUE PRÉSENTS À L'INTÉRIEUR DU SERVICE DE GARDE ET TIENNENT COMPTE DE CE PLURALISME LORS DE LA DÉFINITION DES POLITIQUES INTERNES ET DES PROCÉDURES EN DÉCOULANT.

En matière d'intégration des enfants de nouveaux arrivants, les services de garde éducatifs font déjà preuve d'une prise en compte de la diversité culturelle de leur clientèle dans leurs pratiques. Cette prise en compte est reconnue et doit se poursuivre dans le respect des valeurs communes du Québec telles que promues par le gouvernement du Québec.

Pour en savoir plus

Valeurs communes du Québec

www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/valeurs-communes/index.html

Directive sur les activités d'apprentissage religieux dans les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/depliant-app-religieux.pdf>

Service-conseil en matière d'accommodement raisonnable

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) diffuse sur son site Web de l'information sur la notion d'accommodement raisonnable et son application. La CDPDJ offre également un service-conseil en matière d'accommodement raisonnable. Ce service s'adresse aux employeurs et décideurs (gestionnaires, responsables des ressources humaines ou officiers syndicaux) qui ont à prendre en considération une ou des demandes d'accommodement tant en matière de relations de travail que de prestation de services. Visitez le site de la CDPDJ à l'adresse suivante : www.cdpedj.qc.ca/fr/Pages/default.aspx.

4. Contenu d'une politique d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs

Une politique d'intégration des enfants des nouveaux arrivants et de gestion de la diversité constitue un cadre de référence pour la prise en compte de la diversité culturelle présente dans les services de garde éducatifs. D'une part, une telle politique vise tous les enfants du service de garde ainsi que leurs parents. Elle établit un ensemble d'orientations pour aider les services de garde éducatifs à créer un milieu inclusif, exempt de discrimination, et à offrir des services adaptés à une clientèle diversifiée, dans les limites du raisonnable⁵. D'autre part, cette politique vise spécifiquement les enfants des nouveaux arrivants et leurs parents. Elle permet aux services de garde éducatifs de se positionner, plus particulièrement, en matière d'intégration des enfants de nouveaux arrivants.

Une telle politique poursuit des objectifs qui peuvent permettre, à la fois :

- de définir les valeurs du service de garde éducatif dans le respect des valeurs communes du Québec;
- de favoriser l'engagement de tous les acteurs et le développement du sentiment d'appartenance et de cohésion au sein du service de garde éducatif;
- de favoriser la cohérence avec le programme éducatif du Ministère;

5. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008), Pour enrichir le Québec. Affirmer les valeurs communes de la société québécoise, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec, p. 22.



- de guider les pratiques du service de garde éducatif à l'intérieur d'un cadre de référence pour l'ensemble du personnel et d'en informer tous les parents;
- de faciliter les rapports harmonieux entre les parents, et entre les parents nouvellement établis au Québec et le personnel du service de garde éducatif;
- de favoriser le respect et l'ouverture aux autres cultures;
- de définir et de délimiter les rôles et les responsabilités du service de garde éducatif et des parents nouvellement établis au Québec;
- d'accompagner les enfants des nouveaux arrivants dans les différentes étapes d'adaptation et d'intégration au service de garde.

À titre d'exemple, pour chacun des éléments de contenu d'une politique d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et de gestion de la diversité, pourraient se trouver les types d'énoncés suivants :

Éléments de contenu	Exemples d'énoncés possibles
Objectif général de la politique	- L'objectif général de la politique est de : - favoriser l'intégration de tous les enfants, y compris les enfants des nouveaux arrivants, et gérer la diversité dans le respect des valeurs du service de garde éducatif et des valeurs communes du Québec.
Objectifs spécifiques	Les objectifs spécifiques de la politique sont les suivants : - promouvoir les valeurs communes du Québec; - prévenir le racisme et la discrimination; - promouvoir le rapprochement interculturel; - soutenir le personnel dans ses interventions par des moyens concrets, et clairement définis, et le sensibiliser aux différentes réalités des familles immigrantes; - accompagner l'enfant de nouveaux arrivants dans les différentes étapes d'adaptation et d'intégration; - favoriser la participation des parents, nouvellement établis au Québec, à la vie du service de garde éducatif.
Principes directeurs	Les principes directeurs sont les suivants : - toute décision est prise en conformité avec les lois applicables; - l'expression de la diversité dans le respect des valeurs communes du Québec doit être favorisée; - les prises de décisions en matière d'accueil et d'intégration des enfants de nouveaux arrivants dans les services de garde éducatifs doivent se faire de façon concertée avec les membres du conseil d'administration et les parents.

Éléments de contenu	Exemples d'énoncés possibles
Valeurs du service de garde	<p>Les valeurs du service de garde éducatif sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité de l'intervention et le bien-être de l'enfant sont au cœur de l'action; - le service de garde éducatif est un milieu accueillant; - le service de garde éducatif est accessible et sécuritaire pour les enfants; - le respect et l'ouverture aux autres règnent en tout temps; - le français est la langue d'usage et d'affichage ayant cours dans le service de garde éducatif; - le service de garde éducatif est un organisme laïc.
Responsabilités du service de garde	<p>La direction du service de garde a la responsabilité de s'assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le règlement interne, les règles de fonctionnement et autres politiques et programmes reflètent les valeurs communes du Québec et que ceux-ci sont respectés; - que le personnel développe les compétences nécessaires pour favoriser l'intégration des enfants de nouveaux arrivants et la gestion de la diversité; - que la connaissance de l'autre et le rapprochement interculturel sont favorisés.
Axes d'intervention	<p>Les principaux axes d'intervention privilégiés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil des enfants de nouveaux arrivants; - les communications avec les parents; - la participation des parents à la vie du service de garde éducatif; - les interventions du personnel; - la familiarisation avec la langue française; - l'application du programme éducatif (l'aménagement des locaux, l'achat du matériel et des équipements, le choix des activités, ...).

De façon plus concrète et à titre d'exemple, la prise en compte des principes directeurs énoncés précédemment pourrait se traduire comme suit lorsqu'il est question d'alimentation :

Toute décision est prise en conformité avec les lois applicables

En matière d'alimentation, le service de garde éducatif s'en remet aux obligations prévues à la loi et au règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, soit :

- de s'assurer que les repas et collations fournis aux enfants sont conformes au Guide alimentaire canadien publié par Santé Canada;
- de suivre les directives écrites du parent quant aux repas et collations à fournir à son enfant si celui-ci est astreint à une diète spéciale prescrite par un membre du Collège des médecins du Québec;
- d'afficher le menu hebdomadaire pour consultation par le personnel et les parents et de s'assurer que les repas et les collations servis aux enfants sont conformes au menu affiché;
- de conserver et de servir, dans des conditions sanitaires et à la température appropriées, les aliments préparés ou apportés;
- de tenir compte des demandes d'accommodement et d'en faire une analyse au cas

par cas.

L'expression de la diversité dans le respect des valeurs communes du Québec doit être favorisée

Le service de garde éducatif pourrait privilégier, en fonction de ses ressources, un menu varié comprenant des spécialités culinaires de divers pays.

Les décisions du service de garde éducatif en matière d'accueil et d'intégration des enfants de nouveaux arrivants dans les services de garde éducatifs doivent se prendre de façon concertée avec les membres du conseil d'administration et les parents

Le service de garde éducatif pourrait choisir de consulter les parents sur le type de menus à privilégier.



5. Quelques exemples de moyens d'action favorables à l'intégration des enfants de nouveaux arrivants et à la gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs

Divers moyens peuvent être mis en œuvre pour faciliter l'intégration des enfants de nouveaux arrivants et la gestion de la diversité dans les services de garde éducatifs en s'inspirant des pratiques observées dans différents services de garde.

MOYENS D'ACTION POSSIBLES AUPRÈS DES PARENTS ET DU PERSONNEL

Faciliter les communications avec les parents nouvellement établis au Québec :

- Organiser des rencontres avec les parents pour échanger sur les différences culturelles et les méthodes éducatives.
- Recourir à un service d'interprètes au besoin, à un membre de leur famille ou de l'entourage qui parle français, entre autres, au moment de remplir la fiche d'inscription au service de garde.
- S'associer à des partenaires du milieu, notamment différents organismes communautaires offrant des services aux nouveaux arrivants, pour aider les parents dans leurs démarches d'installation et d'établissement.
- Informer adéquatement les parents sur le fonctionnement général du service de garde, ses règles et le contenu de l'entente de services.

Favoriser la création d'un lien de confiance avec le milieu de garde :

- Prendre le temps d'expliquer aux parents nouvellement établis le déroulement des activités quotidiennes, les règles communes adoptées ou fixées pour l'harmonie des relations entre les enfants, les méthodes d'apprentissage, sans porter de

jugements, par exemple en expliquant comment habiller l'enfant pour une saison déterminée en fonction du climat du Québec.

- Susciter la participation aux activités du service de garde éducatif, entre autres, à l'occasion de la tenue d'ateliers thématiques visant l'ensemble des parents.
- Proposer aux familles nouvellement établies de les jumeler avec d'autres familles du service de garde.

MOYENS D'ACTION POSSIBLES AUPRÈS DES ENFANTS

Pour créer un climat de confiance et réduire l'anxiété :

- S'assurer que le personnel éducateur a été sensibilisé et est soutenu dans le processus d'intégration des enfants qu'il accueille dans son groupe.
- Aménager une période de transition en acceptant que le parent puisse rester auprès de l'enfant.
- Apprendre à bien prononcer le nom de l'enfant et si possible quelques mots dans sa langue maternelle.
- S'assurer que l'enfant connaît la routine pour qu'il puisse prévoir les étapes du déroulement de la journée.

Pour aider l'enfant à se familiariser avec la langue française :

- Parler lentement, répéter souvent les mêmes mots, simplifier le vocabulaire en utilisant des termes usuels, toujours les mêmes, pour désigner la même activité.
- Amener l'enfant à communiquer verbalement ou non, en recourant aux gestes et à l'expression corporelle, ainsi qu'aux objets environnants.
- Utiliser des pictogrammes pour lui permettre d'associer les mots français aux images ou tout autre outil pédagogique tel qu'un imagier.

Pour faciliter la participation de l'enfant aux activités éducatives :

- Favoriser la coopération et les échanges entre les enfants.
- Prendre le temps de bien observer les comportements de l'enfant et l'encourager à prendre part aux activités.

Pour créer un environnement accueillant et inclusif, exempt de préjugés :

- Aménager les lieux et le matériel en incluant des objets de diverses origines (des vêtements, des ustensiles...), des livres ou des images d'autres cultures.
- Faire jouer de la musique d'autres pays.
- Planifier des activités pédagogiques qui dénotent une sensibilité à la diversité culturelle.
- Réagir à toute forme de discrimination en intervenant immédiatement pour court-circuiter les préjugés et les comportements racistes qui peuvent se manifester tôt chez l'enfant.
- Éveiller les enfants au respect, à la tolérance et à l'acceptation de la différence pour éviter qu'ils injurient un autre enfant ou se moquent de ses caractéristiques physiques, qu'ils refusent de s'asseoir à côté de lui ou de jouer avec lui.

En bref, ces quelques moyens peuvent inspirer les pratiques dans les services de garde éducatifs en matière d'intégration des enfants nouveaux arrivants et de gestion de la diversité. Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive. Une foule de moyens peuvent être mis en œuvre, tout aussi pertinents les uns que les autres en fonction de l'enfant, de son origine et de son milieu de vie.

Pour en savoir plus

CHARBONNIAUD, Marie, « Familles d'ailleurs : mieux les connaître, pour mieux partager », *Bien grandir*, juillet-août 2009, p. 10-14.

MARQUIS, M. et LAVALLÉE, C., *Éducation interculturelle et petite enfance*, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 234 p.

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_accueil_integration_enfants_immigrants.pdf

Conclusion

Le présent guide met en évidence les principes d'action sur lesquels doivent s'appuyer les services de garde éducatifs pour faciliter le processus d'accueil et d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et pour susciter l'adhésion aux valeurs communes du Québec dans le respect des orientations gouvernementales.

Bien que les services de garde éducatifs comptent aujourd'hui sur de nombreux acquis au regard de l'intégration et de l'éducation interculturelle, les efforts doivent se poursuivre. En ce sens, ce guide détermine des orientations précises qui couvrent de nombreux champs d'intervention : la prise en charge de l'intégration des enfants issus des communautés culturelles nouvellement arrivés au Québec; la collaboration entre le personnel et les parents; la familiarisation avec la langue française; l'ouverture à la diversité ethnoculturelle dans le milieu de garde et la formation initiale et continue du personnel en matière d'éducation interculturelle et d'intervention en contexte pluriethnique.

Le personnel en services de garde éducatifs joue donc un rôle capital en matière d'accueil et d'intégration des enfants de nouveaux arrivants et sa collaboration est essentielle pour en assurer le succès. Il importe que chacun et chacune fasse sa part, en concertation et en complémentarité avec les autres, pour contribuer au développement de la société québécoise démocratique, francophone et pluraliste.



